



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 19 novembre 2015

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

André MASLANKIEWICZ – Emile PERRAUD - Michel BATTISTELLA et Bruno FORT, adjoints.
Christian COCHET - Christine COCHET – Marie DICORATO - Christine LECHON - Céline MAFFRE - Frédérique MOISSET, conseillers municipaux.

Absents : Patrick CHARNAY - Francisco MARTINEZ - Jean-Michel SALQUE et Vanessa VEILLON.

Pouvoirs : Francisco Martinez à Didier Bonnard et Vanessa Veillon à Marie Dicorato.

Secrétaire de séance : Céline Maffre

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

Délibérations

- Modification des statuts de la communauté de communes
- Dénomination des nouvelles voies
- Modification de la longueur de voirie communale
- Attribution de subvention

Points d'informations :

- Mise en œuvre du Point d'Apport Volontaire pour les ordures ménagères (SIVOM)
- Présentation du projet d'aménagement de la voirie du bourg
- Travaux en cours

Madame Céline MAFFRE est nommée secrétaire de séance.

Pas d'observations sur le procès-verbal du 08 octobre 2015 : il est adopté à l'unanimité.

En préambule Monsieur le Maire souligne le caractère gravissime des attentats perpétrés le vendredi 13 novembre à Paris et appelle à la plus grande vigilance. Il indique qu'il a tout d'abord envisagé de reporter la séance du conseil municipal puis a finalement décidé de la maintenir. Toutefois, la mairie étant un symbole fort de la République, il décide qu'exceptionnellement la réunion se tiendra porte fermée.

➤ Délibérations :

- Modification des statuts de la Communauté de Communes Bugey Sud.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que pour répondre à plusieurs besoins et objectifs, la Communauté de communes Bugey Sud s'est prononcée en faveur de la modification de ses statuts :

- la nécessité d'approfondir le travail d'évaluation du coût des équipements et des opérations devant être transférés à la Communauté de communes,
- la nécessité de placer certaines compétences dans les blocs de compétences appropriés :
 - les équipements scolaires au sein du bloc de compétences optionnelles intitulé « construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, scolaires et culturels »,
 - les équipements culturels (Musée Escalé Haut-Rhône et Maison du Marais) au sein du bloc de compétences optionnelles intitulé « construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, scolaires et culturels »,
 - la compétence « aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » au sein du bloc des compétences facultatives.
- la nécessité d'intégrer dès à présent certaines dispositions de la loi NOTRE et notamment celles relatives aux zones d'activités et au commerce.
- la volonté de mettre en place des actions nouvelles :
 - le soutien au développement de la formation continue sur le territoire communautaire,
 - la mise en place d'un dispositif d'aide au développement de l'hébergement touristique.

Invité à se prononcer sur cette modification, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

- Monsieur le Maire rappelle le classement dans la voirie communale d'une partie de la voie desservant le lotissement dénommé « Le coteau de Chazey » et indique qu'il convient dès lors de lui attribuer un nom permettant l'adressage postal des habitations.

Il est proposé de conserver le nom qui était donné au chemin rural existant et de nommer cette voie sans issue « impasse des fouillettes ». Proposition adoptée à l'unanimité.

- Monsieur le Maire rappelle le récent classement dans la voirie communale de deux voies nouvelles, l'une à Rothod (voirie du lotissement « Champ Devant ») dénommée « rue du champ devant » d'une longueur de 231m et l'autre dénommée « impasse des fouillettes » d'une longueur de 106m.

Il indique que, comme chaque année, la Préfecture recense les données financières destinées à la préparation de la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

La fraction de péréquation de la dotation de solidarité rurale (DSR) fait intervenir la longueur de la voirie communale qui s'établit à ce jour à 13213m.

Monsieur BONNARD propose donc d'inclure les voies nouvelles précitées ce qui porterait à 13 550 m la longueur de voirie communale. Approuvé à l'unanimité.

- Monsieur le Maire explique à l'assemblée que Mr Sébastien DOS SANTOS BORGES, résident de la commune et photographe reporter, s'engage dans une nouvelle aventure polaire et un nouveau projet pédagogique en relation avec l'année internationale sur le réchauffement climatique. Son association SENSITIVE propose des conférences gratuites et des animations Grand Nord à des centres hospitaliers ou centres handicaps de France. Une de ces conférences avait été organisée gratuitement à la salle des fêtes en 2014 à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il était intervenu au sein du groupe scolaire en partenariat avec le sou des écoles.

Cette soirée avait ravi le public présent tous âges confondus. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir d'ores et déjà une nouvelle soirée conférence/débat avec projection à la salle des fêtes dès le retour Sébastien de la Yukon Quest à laquelle il participe actuellement. D'autres animations pourront être envisagées dans ce cadre.

Accepté à l'unanimité. La participation de la commune est fixée à 400 euros qui sera versée à l'association SENSITIVE.

Il est précisé qu'un reportage de 35 minutes va lui être consacré sur TF1 dans le magazine REPORTAGE diffusé le samedi à 13 h 30.

La date pourra être communiquée ultérieurement.

➤ Informations :

- SIVOM : compte rendu par Mr FORT de la présentation du nouveau mode de collecte des ordures ménagères en Points d'Apports Volontaires.
Mise en place progressive. La commune devrait disposer de 6 points de dépose qui seront aménagés par le SIVOM et regrouperont les containers à ordures ménagères ainsi que les containers de tri sélectif. Un groupe de travail sera constitué pour déterminer les emplacements à proposer.
Ce système devrait se mettre en place fin 2016 début 2017.
- L'agence départementale d'ingénierie a présenté ses propositions d'aménagement de sécurité du bourg.
Il est décidé de consulter le CAUE pour l'aspect embellissement.
Compte tenu du coût des travaux, un marché par tranches serait envisagé. Le projet pourrait se concrétiser courant 2016.
La 1^{ère} tranche concernerait le cœur du village, puis dans un second temps l'entrée sud et enfin l'entrée nord.
- Monsieur Battistella fait le point sur les travaux en cours :
 1. Accessibilité de la salle des fêtes (fin des travaux prévue au 15/12)
 2. Mise aux normes des sanitaires de la salle de Cressieu en cours
 3. Rénovation du monument aux morts envisagé. Devis en cours.
- Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une proposition d'implantation d'un distributeur de pain et sollicite l'avis de l'assemblée. Le conseil municipal estime que cela n'entre pas dans les missions de service public.
- Monsieur Le Maire fait part des difficultés de fonctionnement du corps communal des pompiers au sein du dispositif opérationnel défini par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et indique qu'une décision devra être prise rapidement quant à son devenir.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 19 novembre 2015.

Chazey-Bons, le 24 novembre 2015

Le Maire, Didier BONNARD



(Handwritten signature of Didier Bonnard)